

L'Écho municipal

Journal des citoyens de Saint-Prime



Joyeuses Fêtes!

Les nouveaux élus et les employés de la Municipalité vous souhaitent un merveilleux temps des fêtes rempli de joie, de rires et de précieux moments avec vos proches.

Nous tenons à remercier tous les citoyens qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à faire rayonner la Municipalité de Saint-Prime.

Que l'année 2026 vous apporte la santé, le bonheur et de belles réussites!



FERMETURE DES BUREAUX PÉRIODE DES FÊTES

Les bureaux de la Municipalité seront fermés du 22 décembre 2025 au 5 janvier 2026 inclusivement.

Pour les bris au réseau d'aqueduc municipal ou **URGENCE**, composez le 418-515-9599. Ce numéro est celui d'un téléavertisseur. Laissez votre numéro de téléphone pour que la personne de garde puisse vous rappeler afin de connaître la nature de votre appel.

BOISÉ DU CURÉ ILLUMINÉ

Tous les soirs à partir de 16h30

Profiter de l'occasion pour participer au rallye de Noël.



PRÊT DE RAQUETTES ET AIDE-AU-PATINAGE

Plusieurs paires de raquettes et de patins de différentes grandeurs ainsi que quelques aide au patinage sont disponibles pour la saison hivernale.

Empruntez-les auprès de l'appareteur du Centre Récréatif, c'est gratuit!





MOT DE LA MAIRESSE

Chers citoyens,

Je souhaite à chacun de vous une période des fêtes douce, avec du temps pour vous, en famille ou entre amis, des moments de rire et de réconfort. Pour la plupart d'entre nous, le travail ralentira pour quelques temps, pour d'autres, le travail se poursuivra. Soyons reconnaissants pour ce que nous avons. Soyons généreux pour ceux qui ont besoin de notre aide.

Certains membres de notre communauté vivent actuellement des moments plus difficiles, un premier Noël en deuil, des inquiétudes face à la santé d'un proche, de petits et grands défis. N'hésitez pas à demander de l'aide au besoin. Prenons soin les uns des autres, offrons du beau et du doux.

Nous avons une communauté où règne l'entraide et l'harmonie. Gardons en tête que nous pouvons tous faire une différence et faire en sorte que cette période soit des plus joyeuses pour tous.

Marie-Noëlle Bhérer
Marie-Noëlle Bhérer, mairesse



HORAIRE PATINOIRE ET ANNEAU DE GLACE

Période des Fêtes 2025-2026

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
DATE	15 Décembre	16 Décembre	17 Décembre	18 Décembre	19 Décembre	20 Décembre	21 Décembre
Horaire	18h à 21h	18h à 21h	18h à 21h	18h à 21h	13h à 16h 18h à 21h	9h à 16h 18h à 21h	9h à 16h 18h à 21h
DATE	22 Décembre	23 Décembre	24 Décembre	25 Décembre	26 Décembre	27 Décembre	28 Décembre
Horaire	9h à 16h 18h à 21h	9h à 16h 18h à 21h	9h à 15h	FERMÉ	9h à 16h 18h à 21h	9h à 16h 18h à 21h	9h à 16h 18h à 21h
DATE	29 Décembre	30 Décembre	31 décembre	1er janvier	2 janvier	3 janvier	4 janvier
Horaire	9h à 16h 18h à 21h	9h à 16h 18h à 21h	9h à 15h	FERMÉ	9h à 16h 18h à 21h	9h à 16h 18h à 21h	9h à 16h 18h à 21h

Patinoire : pratique du hockey libre

Anneau de glace : patinage libre

**Stationnement
interdit dans les rues**

**15 novembre au 1^{er} avril
Entre minuit et 7 h du matin**



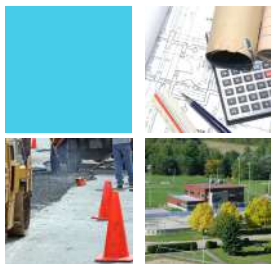
MA NEIGE, JE LA GARDE CHEZ MOI!

Tous les citoyens, ou presque, sont aux prises avec le même casse-tête, à quel endroit mettre la neige qui s'accumule sur leur terrain?

Rappel



- Ne pas déposer la neige sur les trottoirs, dans les rues et sur les terrains publics.
- Ne pas créer d'amoncellement de neige qui obstrue la visibilité près des voies de circulation.
- Ne pas déplacer la neige sur les terrains d'autrui (vacant ou non, public ou privé).
- Ne pas déplacer la neige sur une borne d'incendie ou des cases postales.



BUDGET 2026 ET PLAN TRIENNAL 2026-2027-2028

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Conformément à l'article 957 du code municipal du Québec, il nous fait plaisir de vous déposer le document explicatif du budget 2026 et du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2026-2027-2028.

Voici quelques faits saillants du budget 2026

ANALYSE SOMMAIRE

En premier lieu, je tiens à souligner le travail d'équipe exceptionnel qui a été réalisé pour la préparation du budget 2026. C'est grâce à l'expérience des membres du personnel, qui travaillent en synergie et en coopération, ainsi qu'à la collaboration de tous les membres du conseil municipal que nous avons atteint notre objectif de présenter un budget comportant une augmentation minimale du taux de taxation, en utilisant des sommes provenant du surplus accumulé pour l'année 2026.

Les revenus de la Municipalité de Saint-Prime pour la prochaine année seront de l'ordre de 6 447 054 \$, ce qui représente une augmentation de 2.3 % par rapport à 2025, soit un montant 145 764 \$.

Au niveau des dépenses, la Municipalité est soumise à des coûts de services fixés par des externes qui nous sont imposés : Service sécurité incendie, assurances, Hydro-Québec et plusieurs autres. Nous avons tout de même réussi à minimiser l'augmentation du taux de taxes résidentielle de base à 1.54%, et ce, afin de restreindre la hausse du fardeau fiscal des contribuables.

Nous travaillons actuellement sur le développement domiciliaire du Quartier Vertuose. Ce projet avant-gardiste ayant pour objectif d'offrir des terrains à prix raisonnables pouvant répondre à tous les besoins des futurs résidents, en leur offrant un milieu de vie centré sur l'humain et la nature.

Pour la prochaine année, la Municipalité de Saint-Prime, fidèle à ses valeurs, souhaite le meilleur pour ses citoyens et maintiendra ses services de qualité, son dynamisme et son écoute de la population.

Donné à Saint-Prime, ce 16^e jour de décembre 2025

Claudia Gagnon

Claudia Gagnon
Directrice générale

Revenus

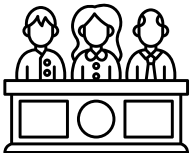
C'est avec fierté que les membres du conseil annoncent qu'ils ont été en mesure de minimiser l'augmentation de taux de la taxe foncière de base à 0.99 \$ par 100\$ d'évaluation, ce qui représente une majoration de 1.54 %. Pour les taxes de services (aqueduc, égouts, ordures, vidange de fosse septique, eaux usées), nous présentons une diminution, pour la résidence moyenne, de 36 \$ par rapport à 2025. Le budget prévoit une augmentation du compte de taxes de 0.4 % pour la résidence moyenne ayant accès à tous les services. Les revenus autonomes (subventions, services rendus, compensation tenant lieu de taxes, etc.) représentant 19,7 % du budget, permettent d'absorber une partie des augmentations. La fin des règlements d'emprunt 06-2001 et 2018-08 contribuent à diminuer les taxes de services.



Dépenses

Le budget 2026 de la Municipalité de Saint-Prime prévoit un total des charges de 6 063 548 \$ à lequel il faut ajouter les coûts de conciliation à des fins fiscales totalisant des dépenses de 6 447 054 \$. La hausse de nos coûts d'opération représente une augmentation de 5.7 % notamment en raison de la hausse du coût de la vie.

Conseil municipal



Les dépenses du conseil s'établiront à 194 813 \$, une diminution de 6 %. Cette diminution est principalement occasionnée par les allocations de départ et de transition que nous devons attribuer suite aux élections de novembre 2025.

Gestion financière et administrative, gestion du personnel et autres frais d'administration

Ce département a pour mandat d'assurer la gestion financière, administrative, le service du greffe ainsi que la gestion du personnel de la Municipalité. L'ensemble des activités administratives totaliseront 976 750 \$ en 2026, soit une augmentation de 82 491 \$ par rapport au budget de l'année 2025. Cette majoration est principalement en lien avec des projets de partage de ressources avec la MRC en administration, gestion des archives et en greffe afin d'assurer une continuité de services. Considérant les nouvelles mesures de protection de l'information et de cybersécurité, nous avons effectué un changement de support informatique qui explique aussi en partie cette augmentation. De plus, nous devons ajouter les coûts de PG Solutions qui ont augmenté de façon significative. Les frais liés à la vérification des états financiers de la Municipalité augmenteront et nous prévoyons l'embauche d'un agent de prévention en santé et sécurité au travail en temps partagé, à raison de 2 jours/semaine, avec une municipalité voisine.



Quotes-parts de la MRC du Domaine-du-Roy



Le coût des quotes-parts a été indexé comme à chaque année par la MRC du Domaine-du-Roy en fonction de leur coût réel de fonctionnement. Pour l'année 2026, cette indexation sera de l'ordre de 3.3 %, ce qui représente environ 21 012 \$ de plus qu'en 2025. Ainsi, le total des montants versés à la MRC du Domaine-du-Roy, est estimé à 657 519 \$ répartis dans les différents services.

Sécurité publique



Ce département comprend les compensations au service de police (Sûreté du Québec et 911) qui ont diminuées légèrement (-1 %) pour l'année 2026 pour un montant total de 226 870 \$ ainsi que ceux de notre entente intermunicipale du service de sécurité incendie, dont l'augmentation s'élève à 10 371 \$ (4 %) pour un total de 295 022 \$.

Santé et bien-être



Ce département prévoit une contribution de 22 170 \$ à l'Office d'habitation Domaine-du-Roy ainsi qu'à la coopérative d'habitation de Saint-Prime soit une diminution de l'ordre de 2 %.

Transport – voirie – enlèvement de la neige - éclairage



Ce département a pour mandat d'assurer la gestion de l'entretien quotidien et préventif des chaussées pavées et gravelées ainsi que des trottoirs et des bordures. Une hausse des coûts s'élevant à 31 657 \$ est prévue pour l'année 2026, soit une augmentation de 2 %. Ceci s'explique par l'augmentation du coût des matériaux, des divers contrats d'entretien des routes. En 2026, nous devons faire le renouvellement du contrat de déneigement pour le secteur urbain, les montants figurant au budget sont donc approximatifs en ce qui concerne la portion de l'automne 2026. Nous sommes fiers de notre nouvelle entente avec la Ville de Saint-Félicien qui assure une stabilité et un déneigement sécuritaire de nos rangs. Nous sommes également fiers du recrutement de notre nouvelle ressource en génie civil qui vient bonifier l'expertise de l'équipe des travaux publics.

Hygiène du milieu

Ce département assure l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts et est également en lien avec la collecte des déchets, des matières recyclables et des matières compostables qui est gérée par la Régie des matières résiduelles. L'augmentation des tarifs de ce secteur est de l'ordre de 7 %. L'approvisionnement en sulfate ferreux pour le système de déphosphatation (le produit utilisé pour nettoyer les eaux usées) ainsi que la prévision de la vidange des boues du bassin numéro 1 expliquent cette hausse. D'un autre côté, le maintien du statu quo de la quote-part de la Régie des matières résiduelles contribue grandement à la stabilité de ce département.



Aménagement-urbanisme et développement

Le service d'urbanisme a pour mandat de planifier, de gérer et de veiller au bon développement du territoire. Il accompagne les propriétaires, qu'ils soient urbains ou ruraux, dans le maintien et l'amélioration de leur propriété dans un souci d'harmonie et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens. C'est également ce département qui encadre les programmes d'aide qui soutiendront en plus des commerces et industries, de nouveaux immeubles locatifs. L'équipe jongle actuellement avec plusieurs éléments, dont l'élaboration du Quartier Vertuose, les impacts environnementaux, la qualité de vie des citoyens, les normes des divers paliers du gouvernement dans le processus de planification de ce grand projet.



Un budget de 631 657 \$ est attribué à ce département pour 2026, soit une augmentation de 20 %. Cette augmentation est principalement liée à l'embauche d'une ressource supplémentaire afin de soutenir l'équipe déjà en place notamment pour le déploiement du Quartier Vertuose!

Loisirs et culture

Le budget du service des loisirs et de la culture comprend les salaires des ressources nécessaires à la réalisation des différentes activités, programmations de loisirs ainsi que le support aux comités de bénévoles lors des festivals et des grands événements. Le développement du milieu comprend le déploiement de diverses politiques telles que Municipalité amie des aînés, Municipalité attrayante et Saines habitudes de vie. Le service des loisirs et de la culture soutien la vitalité de notre milieu autant au niveau culturel, sportif que communautaire en octroyant près de 40 000 \$ à divers OBNL de notre Municipalité.





Un budget de 966 117 \$, soit une augmentation de 7 %, est alloué à ce département pour la prochaine année. Il se fractionne en plusieurs volets dont la gestion des différents bâtiments municipaux ainsi qu'une multitude d'activités (patinoire, camp de jour, plage, marina, bibliothèque, etc.). Pour le secteur loisir/récréatif, le total des dépenses est de 831 050 \$ tandis que du côté culturel, il est de 135 067 \$. L'augmentation du budget de 66 000 \$, s'explique par la réalisation de nouvelles offres de loisirs et culture dont l'aménagement d'un nouveau gym communautaire.

Frais de financement



Les frais de financement (intérêts) prévus pour 2026 s'élèvent à 317 384 \$, en baisse de 10 738 \$ par rapport à 2025.

Autres activités financières (conciliation à des fins fiscales)

Les autres activités financières prévoient le remboursement en capital des emprunts à long terme qui est assumé par la Municipalité, pour une somme de 357 191 \$ (total du remboursement des dettes moins la portion des subventions reçues). Cette section comprend également une affectation de 10 000 \$ à une réserve couvrant les frais de vidanges des bassins ainsi que 10 000\$ à la réserve d'eau potable (aqueduc).



Des investissements en immobilisation de 9 100 \$ visant l'achat d'une remorque et de mobilier urbain sont également prévus. Une somme de 113 481 \$ est dédiée au remboursement annuel du fonds de roulement. Pour terminer, nous prévoyons utiliser 61 267 \$ des surplus accumulés non affectés pour équilibrer notre budget 2026.

Taxation 2026

Le taux de la taxe foncière de base augmente légèrement à 0.99 \$ par 100\$ d'évaluation, ce qui représente une majoration de 1.54 %. Pour les taxes de services d'une résidence permanente moyenne (desservie par les réseaux d'aqueduc et d'égouts), c'est une diminution de 36 \$ par rapport à 2025. Le budget prévoit donc une augmentation global du compte de taxes de 0.4 % pour la résidence moyenne ayant accès à tous les services.

Taxes foncières de base	2026	2025
TAXES DE BASE par 100\$ d'évaluation	TAUX	TAUX
Foncière résiduelle de base	0.99 \$	0.975 \$
Foncière non résidentielle	2.30 \$	2.30 \$
Foncière industrielle	2.50 \$	2.50 \$
Foncière 6 logements et +	1.30 \$	1.30\$
Foncière terrains vagues desservis	1.45 \$	1.45 \$
Foncière foresterie	0.975 \$	0.97 \$
Foncière agricole	0.975 \$	0.97 \$

Taxes de services	2026	2025
Taxes aqueduc	240 \$	263 \$
Taxes égouts	102 \$	109 \$
Taxes ordures		
résidence permanente	230 \$	228 \$
résidence saisonnière	115 \$	114 \$
commerce et industrie	577 \$	577 \$
ferme	375 \$	375 \$
Taxes boues fosses septiques		
résidence permanente	77 \$	77 \$
résidence saisonnière	38.5 \$	38.5 \$
Taxes eaux usées	207 \$	215 \$

BUDGET



REVENUS 2026

	2026	2025
TAXES FONCIÈRES	4 015 338 \$	3 785 948 \$
TAXES AQUEDUC	389 922 \$	410 025 \$
TAXES ÉGOUTS	69 254 \$	73 052 \$
TAXES ORDURES (Quote-part RMR)	347 192 \$	340 649 \$
AUTRES -BOUES DE FOSSES SEPTIQUES	47 432 \$	47 471 \$
TAXES EAUX USÉES	212 934 \$	218 063 \$
CENTRE D'URGENCE 9-1-1	16 350 \$	14 600 \$
TAXE SPÉCIALE RÈGL. # 2014-06 (Île-des-Saules)	8 075 \$	8 075 \$
TAXE SPÉCIALE RÈGL. 2013-04 (Albert-Perron)	10 066 \$	9 869 \$
TAXE SPÉCIALE RÈGL. # 2016-01 (Hirondelles)	51 119 \$	50 356 \$
TAXE SPÉCIALE RÈGL. # 2023-08 (Rang 3)	2 847 \$	2 847 \$
TAXE SPÉCIALE RÈGL. # 2024-05 (Tourbière)	5 838 \$	- \$
TOTAL DES TAXES	5 176 367 \$	4 960 955 \$
	2026	2025
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	97 549 \$	97 935 \$
TRANSFERTS	701 681 \$	728 523 \$
SERVICES RENDUS	191 882 \$	173 133 \$
AUTRES REVENUS	279 574 \$	340 744 \$
GRAND TOTAL REVENUS	6 447 054 \$	6 301 290 \$

DÉPENSES 2026

	2026	2025
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 171 563 \$	1 104 051 \$
CONSEIL	194 813 \$	209 788 \$
ADMINISTRATION / GREFFE / GESTION DU PERSONNEL	976 750 \$	894 259 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	599 817 \$	588 750 \$
TRANSPORT	1 482 836 \$	1 451 179 \$
VOIRIE MUNICIPALE / ÉCLAIRAGE DES RUES	990 772 \$	949 852 \$
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	492 064 \$	501 327 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	872 006 \$	817 448 \$
APPROVISIONNEMENT/ TRAITEMENT / DISTRIBUTION	197 988 \$	198 752 \$
TRAITEMENT DES EAUX USÉES	211 694 \$	164 233 \$
RÉSEAUX D'ÉGOUTS	61 689 \$	60 633 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES / PROTECTION ENVIRONNEMENT	400 635 \$	393 830 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	22 170 \$	24 170 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	631 657 \$	525 022 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE	355 465 \$	307 061 \$
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / TOURISME / AUTRES	276 191 \$	217 961 \$
LOISIRS ET CULTURE	966 117 \$	900 116 \$
LOISIRS / BÂTIMENTS / PATINOIRES / PLAGE / CAMP DE JOUR	831 050 \$	784 130 \$
CULTURE / BIBLIOTHÈQUE / MUSÉE / VIEUX COUVENT	135 067 \$	115 987 \$
FRAIS DE FINANCEMENT (INTÉRÊTS DETTE LT / FRAIS BANCAIRES)	317 383 \$	328 122 \$
GRAND TOTAL CHARGES (DÉPENSES)	6 063 548 \$	5 738 858 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION	383 505 \$	562 432 \$
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	357 191 \$	416 354 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	9 100 \$	4 500 \$
AFFECTATION DU SURPLUS	(61 267) \$	- \$
RÉSERVES FINANCIÈRES ET REMB. FONDS DE ROULEMENT	78 481 \$	141 578 \$
MONTANT A POURVOIR DANS LE FUTUR	- \$	- \$
TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES	383 505 \$	562 432 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES	0 \$	0 \$



PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028 Budget 2026

	terme				roulement	
2026						
1) Resurfacement et ponceaux du Rang 6 (conditionnel à l'obtention de subvention)	2 060 481 \$	591 000 \$	- \$	- \$	- \$	2 651 481 \$
2) Plans et devis_nouveau quartier Vertuose (2e phase)	- \$	200 000 \$	- \$	- \$	- \$	200 000 \$
3) Révision plan d'intervention (TECQ) (partiellement réalisé par MRC)	20 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	20 000 \$
4) Aménagement salle d'entraînement	35 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	35 000 \$
5) Équipements pour salle d'entraînement (conditionnel subvention)	30 000 \$	- \$	7 500 \$	- \$	- \$	37 500 \$
6) Camionnettes (2x)	- \$	- \$	160 000 \$	- \$	- \$	160 000 \$
7) Remorque	- \$	- \$	5 000 \$	- \$	- \$	5 000 \$
8) Projet subvention PAET Aménagement espace détente	12 000 \$	- \$	- \$	3 000 \$	- \$	15 000 \$
9) Quartier Vertuose, phase 1A, rue et bassin (en cours) Regl. 2025-03	- \$	1 568 000 \$	- \$	- \$	- \$	1 568 000 \$
10) Nouvelles rues phase 1B (quartier Vertuose) Regl. 2025-03	- \$	1 000 000 \$	- \$	- \$	- \$	1 000 000 \$
11) Surfaces de Dek hockey	50 000 \$	- \$	12 500 \$	- \$	- \$	62 500 \$
12) Réfection garage municipal (portes, isolation entretoit)	66 100 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	66 100 \$
13) Achat machine scellement de fissures	- \$	- \$	60 000 \$	- \$	- \$	60 000 \$
14) Plan d'architecte Garage et Vieux-Couvent (1ere étape pour subv)	- \$	- \$	50 000 \$	- \$	- \$	50 000 \$
	2 273 581 \$	3 359 000 \$	295 000 \$	3 000 \$	- \$	5 930 581 \$
2027						
15) Resurfacement Av. Albert-Perron et Rang 3 sud (si subvention)	2 929 950 \$	517 050 \$	- \$	- \$	- \$	3 447 000 \$
16) Aqueduc rte 169, 2.5km (conduite amiante) TECQ	763 859 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	763 859 \$
17) Ponceau Rivière à la chasse, Rang 3	- \$	250 000 \$	- \$	- \$	- \$	250 000 \$
18) Camionnette	- \$	- \$	80 000 \$	- \$	- \$	80 000 \$
	3 693 809 \$	767 050 \$	80 000 \$	- \$	- \$	4 540 859 \$
2028						
19) Réfection conduites d'eau rue Girard (307 m)	377 200 \$	369 000 \$	- \$	- \$	- \$	746 200 \$
20) Déménagement bibliothèque (cond. subv. Ministère de la culture)	1 000 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 000 000 \$
21) Reconstruction Marcel Auclair Nord (conditionnel subvention)	2 416 000 \$	427 000 \$	- \$	- \$	- \$	2 843 000 \$
22) Pépinière	- \$	- \$	260 000 \$	- \$	- \$	260 000 \$
	3 793 200 \$	796 000 \$	260 000 \$	- \$	- \$	4 849 200 \$
TOTAL DES PROJETS PLAN TRIENNAL:	9 760 590 \$	4 922 050 \$	635 000 \$	3 000 \$	- \$	15 320 640 \$

PROJETS DES DEUX ANNÉES SUIVANTES (2029-2030)

- ⇒ Toit patinoire (si subvention)
- ⇒ Aménagement parc quartier Vertuose (si subvention)
- ⇒ Pumptrack, jardin communautaire



Calendrier des séances

Le 8 décembre 2025, lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Prime, le calendrier des séances pour l'année 2026 a été adopté. Les séances ordinaires se tiendront les lundis dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville et débuteront à 19 h 30.

19 JANVIER
16 FÉVRIER
16 MARS

13 AVRIL
11 MAI
8 JUIN

6 JUILLET
17 AOÛT
14 SEPTEMBRE

19 OCTOBRE
16 NOVEMBRE
7 DÉCEMBRE